



Pédicure (H/F/X)

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

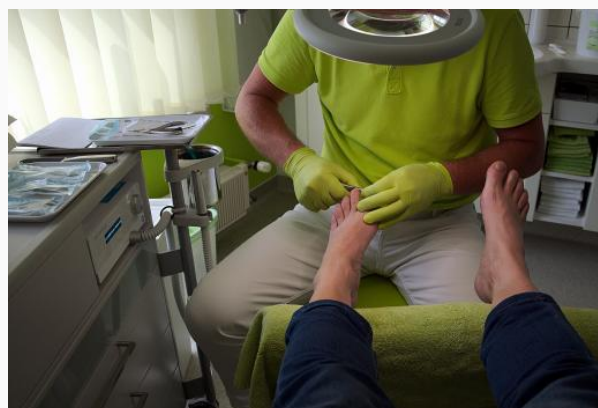
Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Ongles incarnés, durillons, callosités, cors aux pieds... vous en connaissez plus d'une paire en termes de pieds ? Alors pourquoi ne pas mettre le pied à l'étrier et devenir Pédicure grâce à cette formation !

La Pédicure et le Pédicure sont des professionnels qui ont bon pied et surtout bon œil puisqu'ils s'occupent de **soigner les pieds des personnes**. Les pédicures observent les pieds afin de dresser un diagnostic et ensuite procéder aux soins.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de pédicure spécialisé/e :

Gérer l'hygiène et la sécurité : vous soignez votre présentation et votre hygiène corporelle. Vous entretenez le matériel, les produits, les locaux et le linge. Vous gérez les risques de contamination.

Assurer un service complet au patient : vous installez le patient. Vous prodiguez soins, pansements, conseils. Vous identifiez les pathologies, leurs causes et leurs conséquences. Vous effectuez les soins adéquats en fonction de la pathologie. Vous orientez le patient vers un spécialiste en cas de nécessité. Vous effectuez des massage bien-être du pied.

Appliquer les règles et techniques de secourisme²: vous mettez en œuvre et appliquez les règles du secourisme. Vous appliquez les règles et les gestes d'ergonomie. Vous respectez les règles de déontologie. Vous appliquez la législation.

Gérer la patientèle et communiquer de façon professionnelle²: vous communiquez avec vos patients en fonction de l'environnement, que ce soit en maison de repos, en centre de jour, en résidence, en milieu hospitalier, en cabinet ou au domicile des patients. Vous prenez en compte leurs capacités physiques et mentales. Vous accueillez les patients au téléphone et au cabinet. Vous réalisez les dossier patients : fiches administratives, renseignements généraux, soins spécifiques. Vous gérez l'agenda. Vous communiquez avec le personnel soignant.

Concevoir et développer son activité vous définissez votre activité. Vous déterminez le lieu d'implantation. Vous concevez un environnement adapté au concept du cabinet. Vous assurez votre formation continue. Vous faites évoluer l'image de votre cabinet.

Installer son cabinet²: vous établissez un plan de financement en fonction de l'image définie. Vous élaborez votre plan d'affaire.

Assurer les aspects commerciaux²: vous gérez les stocks. Vous vendez des produits et du petit matériel. Vous établissez les notes et encaissez.

La pédicure et le pédicure tissent une **relation de confiance** avec leur patient. Cette relation va influencer sur l'acceptation du soin par le patient.

Alors si vous souhaitez prendre votre pied au cours de votre parcours professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

125 heures en 1ère année

125 heures en 2ème année

Débouché(s) métier(s)

Pédicure indépendant / Pédicure indépendante à domicile ou dans un cabinet privé

Employé / Employée en hôpital ou maison de retraite.

Débouché(s) future(s) formation(s)

Réflexologue (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/reflexologue>)

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain Travail au cabinet ou à l'extérieur

Finalité

Diplôme de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le métier requiert plusieurs compétences :

être capable de résister à des **postures de travail** complexes

travailler avec **minutie**, dextérité et hygiène

Les horaires de travail et les déplacements sont adaptés aux **contraintes de la clientèle**

Le métier implique parfois de faire face à des pathologies impressionnantes et des **problèmes d'hygiène**. Il faut faire accepter aux clients la douleur inhérente au soin.

Programme

1ère année :

- Q12/5 Soins et pansements: pratique (42h)
- Q12/5 Spécifiques pansements: théorie appliquée (16h)
- Q12/5 Spécifiques pansements: théorie (4h)
- Q12/5 Pathologies (40h)
- Q12/5 Massage de bien-être du pied: théorie appliquée (2h)
- Q12/5 Massage de bien-être du pied: théorie appliquée (2h)
- Q12/5 Hygiène et sécurité (8h)
- Q12/5 Soins et pansements: théorie (24h)
- Q12/5 Biologie (22h)
- Q12/5 Secourisme (20h)

2ème année :

- Q12/6 Spécifiques pansements (10h)
 - Q12/6 Vie professionnelle (12h)
 - Q12/6 Communication écrite (4h)
 - Q12/6 Soins et pansements: pratique (84h)
 - Q12/6 PATHOLOGIES (22h)
 - Q12/6 Soins et pansements: théorie (20h)
 - Q12/6 Gestion de la clientèle (8h)
- 

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Gilly

Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

071 28 10 00

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Le samedi : de 9h à 12h

071 42 28 03

info.charleroi@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.